

Bestell. Nr. 9900.01.25FR01

Notice d'instruction

**Semoir porté pour semis simplifié
MegaDrill**



Lire et observer les conseils de sécurité!



Notice d'instruction

Semoir porté pour semis simplifié MegaDrill

Avant la mise en service de l'outil, lire attentivement et observer ces instructions de service ainsi que les consignes de sécurité (« Pour votre sécurité »). L'utilisateur doit être une personne qualifiée et dûment formée à l'utilisation, l'entretien et à l'application des exigences de sécurité. Transmettre les consignes de sécurité à d'autres éventuels utilisateurs.

La réglementation concernant la protection du travail ainsi que les normes en vigueur en matière de sécurité, de médecine du travail et du code de la circulation sont à respecter.

Observer les « signaux d'avertissement » ! (DIN 4844-W9)
Les consignes marquées dans ces instructions du signe.....
et les signaux d'avertissement sur la machine indiquent
un éventuel danger ! (cf. légende des signaux d'avertissement ci-jointe)



Le symbole « attention » indique des consignes de sécurité dont le non-respect comportent des risques pour la machine et le fonctionnement.



Le symbole « consignes » indique des particularités de la machine qui sont à respecter pour le bon fonctionnement de celle-ci.



Perte de la garantie

Le semoir porté est conçu exclusivement pour des applications agricoles courantes. Une autre utilisation sera considérée non conforme et les dommages subis ne seront pas couverts par la garantie. Une utilisation conforme suppose également le respect des instructions de service, de maintenance et d'entretien ainsi que l'utilisation exclusive de pièces de rechange originale.

L'utilisation d'accessoires et/ou de pièces d'autres marques (pièces de rechange ou d'usure) non homologués par Rabe entraîne l'annulation de la garantie.

Des réparations ou modifications sans concertation préalable sur la machine ainsi qu'un contrôle défailant lors de l'utilisation entraînent une extinction de la garantie en cas de dommages.

D'éventuelles réclamations concernant la livraison (dommages dus au transport, livraison incomplète) sont à signaler immédiatement par écrit.

Les droits, conditions et éventuelle extinction de la garantie sont soumises à nos conditions générales de livraison.

Table des matières

Attelage d'outils lourds	5
Caractéristiques de la machine	6
Consignes de sécurité	7
1. Attelage	8
1.1 Attelage et dételage	8
1.2 Raccordements électriques	8
2. Position de transport	8
3. Trémie : Remplissage / Vidange	9
3.1 Remplissage	9
3.2 Vidange	9
3.3 Nettoyage de la trémie	9
3.4 Passerelle	9
4. Réglage de la quantité de semence	10
4.1 Tableau de semis	10
4.2 Linguets	11
4.3 Carter de réduction	11
5. Torsion	12
6. Traçoir	13
7. Marquage des passages	14
7.1 Marquage des passages en emploi	15
8.1 Ajustage : profondeur de semis / roue plombeuse	15
9. Herse	16
10. Conseils d'utilisation	16
11. Entretien	17
12. Réglage des sondes	19
13. Radar	19
14. Alimentation de courant	20
15. Fusibles	20
16. Terminal de traitement	20
17. Vérification de la précision de semis du semoir avec roue de dosage électrique	21
18. Conseils pratiques d'utilisation	21
19. Attention / Transport	22
20. Disposition des signaux d'avertissement sur l'outil	23

Pour votre propre sécurité
Légendes des signaux d'avertissement

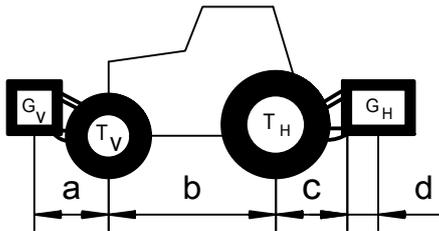
Attelage d'outils lourds

Renseignements complémentaires importants concernant l'assemblage du tracteur et d'outils portés.

Les outils portés sur les supports avant, arrière ou sur trois points ne doivent pas entraîner un dépassement du poids total admissible, de la charge axiale admissible et de la capacité de charge des pneus. L'axe avant du tracteur doit supporter une charge minimale égale à 20% du poids à vide du tracteur.

S'assurer avant l'assemblage d'outils portés que ces conditions sont remplies à l'aide des calculs suivants ou du pesage de l'assemblage tracteur/outils.

Les données suivantes sont nécessaires au calcul :



Outil porté arrière ou combiné avant 1) CALCUL DE LESTAGE MINIMAL AVANT G_{Vmin}

$$G_{Vmin} = \frac{G_H \cdot (c+d) - T_V \cdot 0,2 \cdot T_L \cdot b}{a + b}$$

Introduisez dans le tableau le calcul de lestage minimum nécessaire à l'avant du tracteur.

Outil porté avant 2) CALCUL DE LESTAGE MINIMAL ARRIÈRE G_{Hmin}

$$G_{Hmin} = \frac{G_V \cdot a - T_H \cdot b + 0,45 \cdot T_L \cdot b}{b + c + d}$$

T_L (kg) poids à vide du tracteur	①
T_V (kg) charge avant du tracteur vide	①
T_H (kg) charge arrière du tracteur vide	①
T_G (kg) poids total adm. du tracteur	①
T_H (kg) poids total outil porté arrière/ lestage arrière	②
T_V (kg) poids total outil porté avant/ lestage avant	②

a (m) distance entre centre de gravité outils portés avant/lestage avant et le centre de l'axe avant ② ③

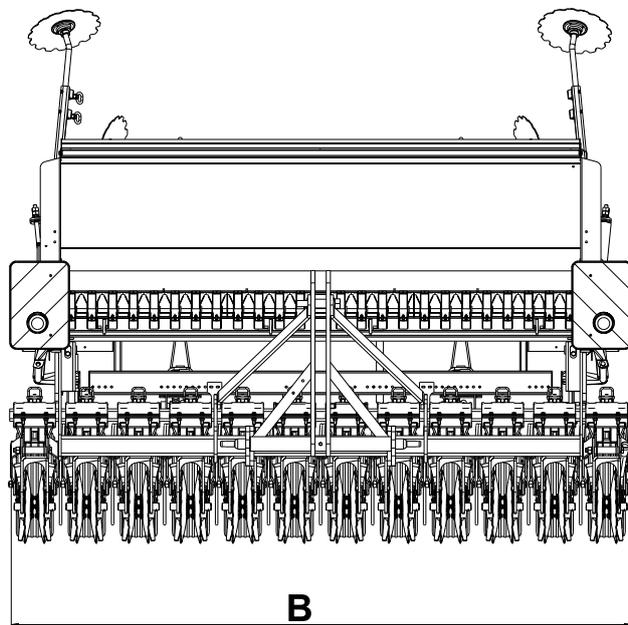
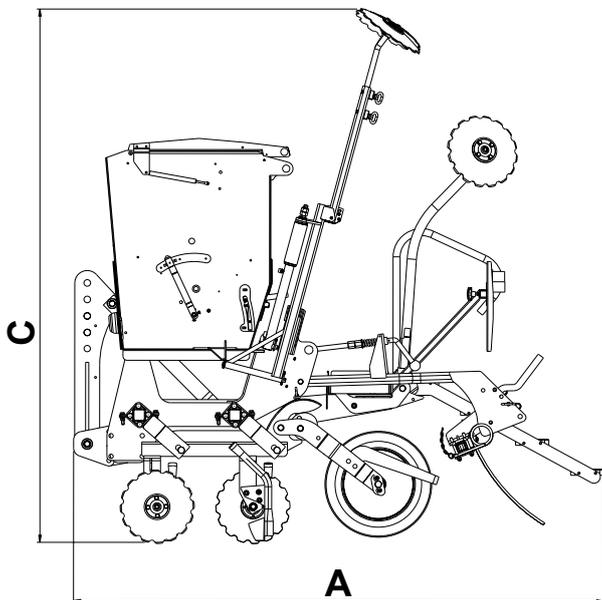
b (m) empattement du tracteur ① ③

c (m) distance entre centre de l'axe arrière et centre de l'axe articulé inférieur ① ③

d (m) distance entre centre de l'axe articulé et centre de gravité outils portés arrière/lestage arrière ②

- ① cf. instructions de service tracteur
- ② cf. instructions de service des outils ou indiquer le poids
- ③ mesurer

Caractéristiques de la machine



MegaDrill									
Modèle de base	Largeur de travail en mm (environ)	Distributions de trémie	Nombre de rangs	Écartement en cm	Poids en kg	Capacité trémie de semence	Longueurs en mm (environ)		
							A	B	C
MegaDrill 3000	3000	24	24	12,5	1500	1000l	2600	3000	2600

Mesures et poids avec équipement de base.

Consignes de sécurité

Lors de l'attelage et du décrochage, vérifier que personne ne se trouve entre le tracteur et l'outil ; si la commande hydraulique extérieure doit être actionnée ne pas rester au milieu !
Risque de blessure !



Mettre le système hydraulique de réglage du tracteur sur « réglage de positionnement » avant l'attelage ou le décrochage !

Avant chaque mise en service, vérifier les conditions de sécurité de circulation et de fonctionnement du tracteur et de l'outil ! Observer les indications concernant la charge axiale admissible (avec le réservoir plein) et le poids total admissible !

Lors du démarrage, vérifier que personne ne se trouve dans la zone de travail et de basculement des outils ! (idem pour la zone du traçoir !)

Il est interdit de monter et de demeurer sur l'outil pendant le déplacement ainsi que de rester dans la zone dangereuse !



Avant de quitter le tracteur ou lors de réglages de la machine et de travaux d'entretien, abaisser les outils avant et arrière, éteindre le moteur et retirer la clé de contact !

La zone de « l'attelage en trois points », du levage hydraulique ou du repliage et de l'actionnement du traçoir représente un danger de blessure par écrasement ou cisaillement !

Danger dans le sillage des segments de disques et de rouleaux lorsque l'outil augmente la vitesse ; attendre l'arrêt complet pour s'approcher des éléments de disques et de rouleaux !

Ne pas saisir des conduites ou des pièces hydrauliques qui se sont échauffées au cours de leur fonctionnement.

Avant d'entreprendre des travaux de maintenance et de réglage sur les outils doseurs – de même qu'en circulant sur la voie publique – déconnecter le système électronique (positionner sur « 0 ») et mettre l'installation hors tension (débrancher les fiches et le faisceau de câbles d'alimentation et des outils) !



Pendant le transport, verrouiller les commandes du système hydraulique du tracteur pour éviter toute manipulation involontaire.

Le réglage des outils ou tout autre travail sur l'installation ne peuvent s'effectuer que s'ils sont baissés à l'avant et à l'arrière !

Lors du remplissage de semence désinfectée et du nettoyage de la machine à l'air comprimé, tenir compte du fait que le produit désinfectant est agressif voire nocif. Protéger par conséquent les parties sensibles du corps ! (Utiliser par ex. des lunettes de protection, un masque, des gants.) Avant la première mise en marche – ou suite à une inactivité prolongée – vérifier le niveau de graissage de tous les roulements, la fixation de toutes les vis, l'étanchéité du système hydraulique et la pression des pneus !



- longueur maximale de l'attelage (tracteur + outil) 18 m
- largeur maximale 3 m
- hauteur maximale 4 m
- poids total maximal de l'attelage 16 t dont 20% sur l'axe avant

La pression de service du système hydraulique ne doit pas dépasser 200 bar.

La plaque signalétique (1) correspond à une obligation légale et ne peut être modifiée ou rendue illisible.

Modèle:	_____	
N° ident. véhicule	_____	
Charge d'appui adm.	_____ kg	
<input type="radio"/> Charge axiale adm.	_____ kg	<input type="radio"/>
Poids total adm.	_____ kg	
Poids propre	_____ kg	
Année de constr.	n° _____	

Rabe Agrarsysteme
GmbH & Co. KG
D-49152 Bad Essen

1. Attelage

1.1 Attelage et dételage

Attelage cat. II ou cat. III.

Verrouiller correctement l'attelage.

Régler la position horizontale du semoir au niveau du 3^{ème} point (face supérieure du couvercle de trémie).

Bras d'attelage inférieurs libres latéralement en position de travail. Limiter ce débattement en cas de pente et bloquer les bras en position de transport.

Brancher les flexibles le cas échéant pour la commande :

12 Volts – de la prise de courant permanent du faisceau de câble d'alimentation.

Ne remplir la trémie qu'après avoir attelé le semoir au tracteur et vidanger la trémie avant de dételer !

Avant de dételer, veuillez à la position du semoir, le déposer sur sa béquille!

(Sous la passerelle)

Relever les effaceurs de traces.

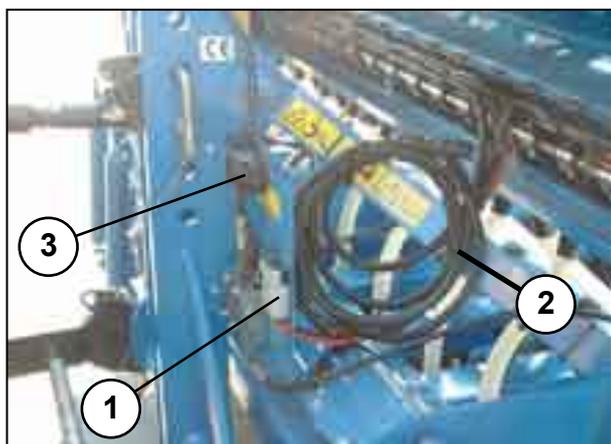
1.2 Raccordements électriques

Trois raccordements électriques sont situés sur la partie frontale de la machine :

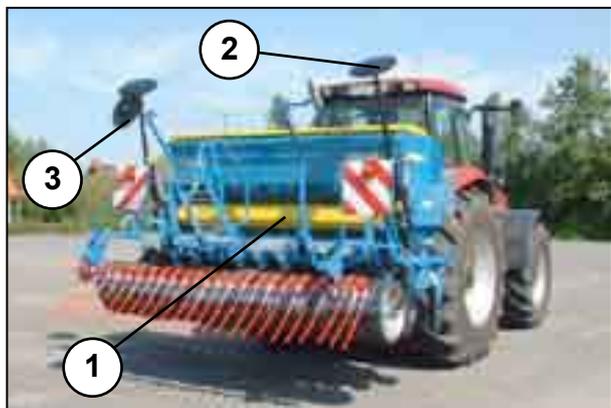
- câble d'alimentation (8/1) pour l'alimentation de l'entraînement de dosage électrique.
- câble de commande (8/2) comme raccordement pour l'ordinateur de semis.
- boîte de raccordement (8/3) pour l'éclairage du semoir tracté.

2. Position de transport

Fermer le couvercle de la trémie. Verrouiller les augets de vidange à la verticale (8.1/1). Remonter et verrouiller les traceurs (8.1/2). Relever les marqueurs de prélevée – Goupille (8.1/3). Vérifier la fonction de l'éclairage et des plaques signalétiques (selon le code de la route).



8



8.1



8.2



Attention !

Mettre les différents éléments de la herse en position verticale pour le transport. Fixer à l'aide de boulons (8.2/1).

Observer les consignes de transport!

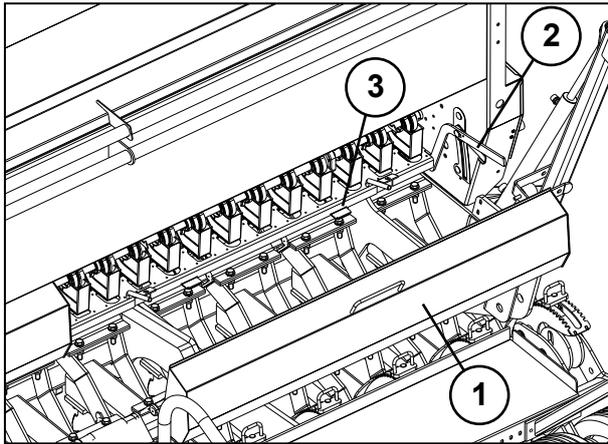
3. Trémie : Remplissage / Vidange

3.1 Remplissage

Le semoir ne peut être rempli que lorsqu'il est attelé au tracteur et posé au sol.

Le niveau est indiqué par l'affichage sur le contenu (électronique).

Répartir la semence lorsque la trémie est presque vide. Ne pas transporter le semoir avec la trémie pleine.



9

3.2 Vidange

Poser le semoir au sol.

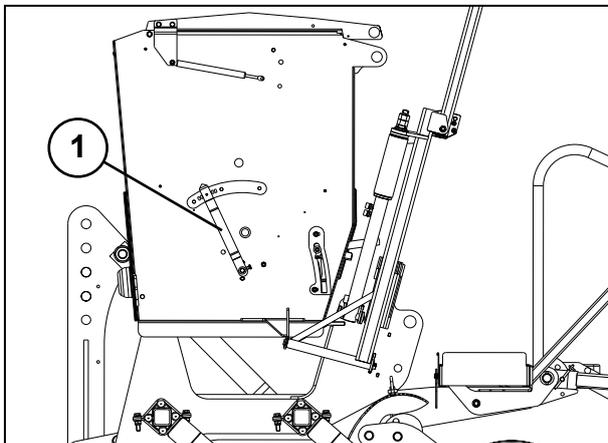
Basculer les augets (9/1) en position horizontale.

Déverrouiller des deux côtés (9/2) et abaisser la rampe porte tubes de descente.

Fixer les augets sur cette rampe (9/3).

Ouvrir toutes les trappes (10/A).

Linguet – basculer le levier au-delà du cran jusqu'en butée avec vis (9.1/1).



9.1

3.3 Nettoyage de la trémie

Nettoyer la trémie avec un compresseur. Attention aux produits de traitement des semences!

Laisser les trappes ouvertes, afin d'éviter que les souris ne les rongent, en recherchant la semence.



9.2

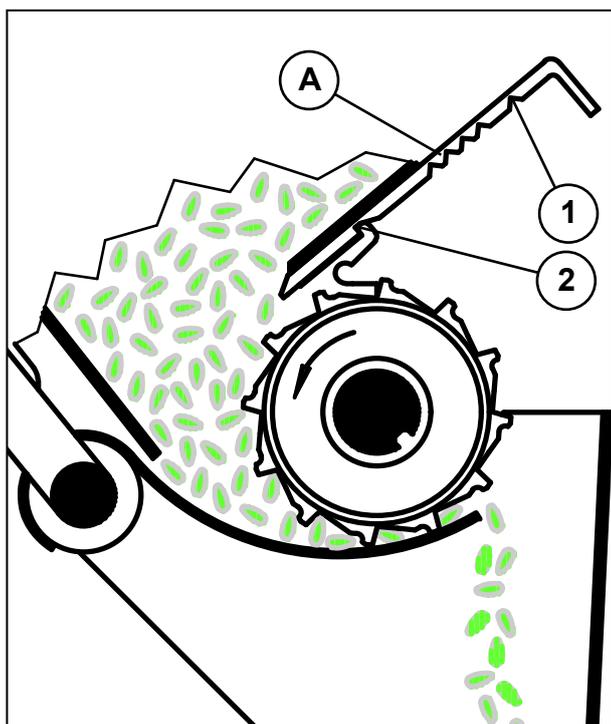
3.4 Passerelle

La passerelle avec marche et rampe facilite le remplissage de la trémie.

Au travail, relever la marche (9.2/1)!

**Il est interdit de monter et de rester sur la passerelle lorsque le semoir est au travail !
Maintenir la passerelle et la marche propres!**





10

4. Réglage de la quantité de semence

Trappes

Les trappes (10/A) ont 2 fonctions :

- Fermer / Ouvrir les distributions de trémie.

Les trappes ne servent pas à la régulation de la quantité de semence!

L'ajustage de trappe mauvaise peut aboutir aux quantités de semence différentes à inclinaison en pente !

Position des trappes pour semis :

La trappe doit toujours être ouverte complètement (10/2).

Trappe fermée = position « 1 » (10/1).

Ne pas utiliser des interpositions.

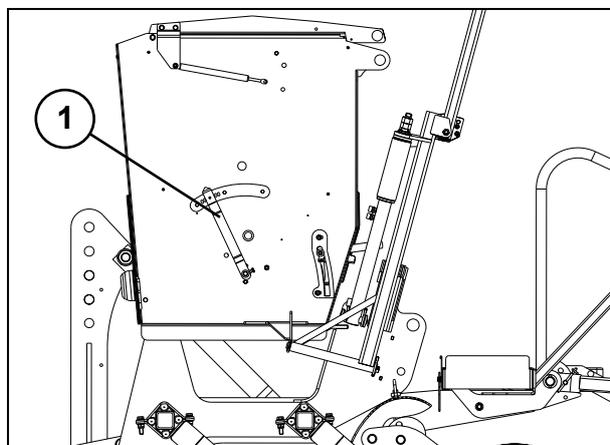
4.1 Tableau de semis

Vu les différents poids de 100 grains, enrobages et dimensions de graine, les valeurs indiquées dans les tableaux de semis ne peuvent être que de référence. Un contrôle de débit est indispensable avant de semer.

Tableau de semis			
	Semis conventionnel		
	1. Semences	2. Trappe	3. Linguets
	Orge	ouverte	0
	Blé	ouverte	0
	Seigle	ouverte	0
	Triticale	ouverte	0
	Avoine	ouverte	0
	Herbe	ouverte	0
	Pois*	ouverte	4-5
	Haricots*	ouverte	4-5
	Semis réduit avec carter de réduction (9106.00.46)		
Colza	ouverte	0	
Moutarde	ouverte	0	
Radis noir	ouverte	0	
Phacelie	ouverte	0	
Trèfle	ouverte	0	

* Utiliser une roue à grosses cannelures en cas de semence en gros grains! 10.1

En règle générale, un arbre agitateur n'est pas nécessaire pour les semences indiquées.

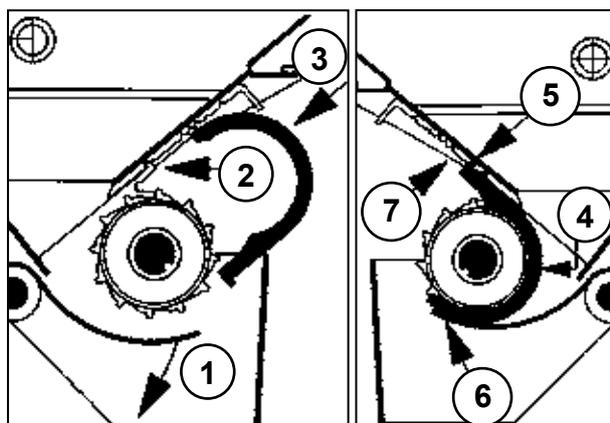


11

4.2 Linguets

À régler avec le levier (11/1). Position de 0 à 7 selon la dimension de la semence – voir tableau de semis (10/1).

Avant chaque saison de semis, contrôler la position des linguets ; à l'aide du gabarit – linguets en position 1 (voir entretien).



11.1

11.2

4.3 Carter de réduction

Le carter de réduction, à positionner selon fig. 11.1 + 11.2 permet d'entraîner les petites semences (colza par exemple) que par la rangée d'ergots centrale.

1. Pour le montage des carters, il faut ouvrir légèrement les linguets (levier position « 3 »).
2. Mettre les trappes en position « ouverte ».
3. Positionner le carter (fig 11.1) sur la roue à ergots.
4. Tourner le carter dans le sens de la flèche (fig. 11.2).
5. Venir en butée contre la trappe.
6. Mettre les linguets en position « 0 ».
7. Contrôler avec la main dans la trémie l'appui du carter contre la roue à ergots.

Les carters de réduction sont bien positionnés lorsqu'ils reposent contre la trappe (11.2/5), le linguet (11.2/6) et la roue à ergots (11.2/7).

Réglages pour le semis: Linguets sur « 0 »
Trappes « ouvertes »

5. Torsion



Étant donné que la semence a des comportements très variés en fonction du poids spécifique, de la granulométrie, de la forme granulaire et des agents désinfectants, il convient de réaliser un essai de torsion avant tout changement de semence.

**L'arbre de dosage est entraîné électriquement !
(Auxiliaire de commande manuel 12.2/1)**

Afin d'assurer une parfaite alimentation en courant et tension, il convient de laisser le moteur du tracteur en marche.

Le rabattement de la rampe porte tubes déconnecte l'arrêt de dosage du dispositif de contrôle.

Le contrôle à poste fixe du « MegaDrill » peut s'effectuer sans relever le semoir avec la manivelle de contrôle.

Positionner la machine à l'horizontale (bord supérieur de la trémie).

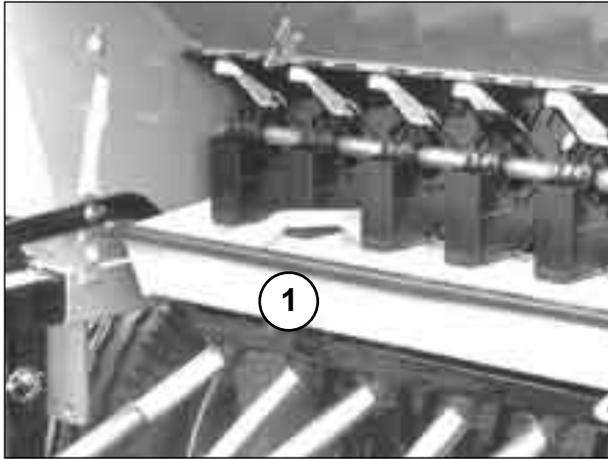
Fermer les trappes de distributions des rangs non utilisés.

Contrôle sans jalonnage. Toutes les roues doivent tourner.

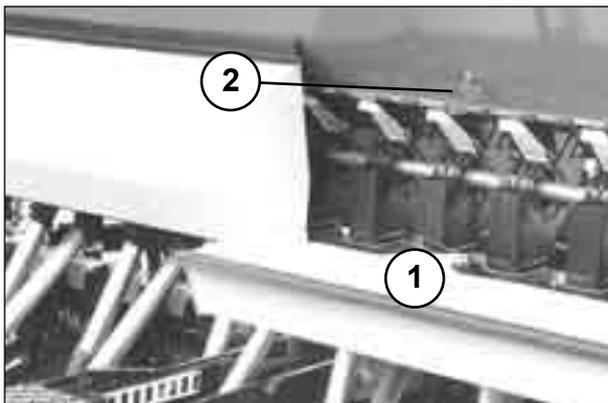
Trappes de sortie } à régler selon la semence,
Linguet } le mode de distribution et
Carters de réduction } le tableau de semis

Déverrouiller et basculer à l'horizontale les augets de vidange (12/1) – Voir « vidange ».

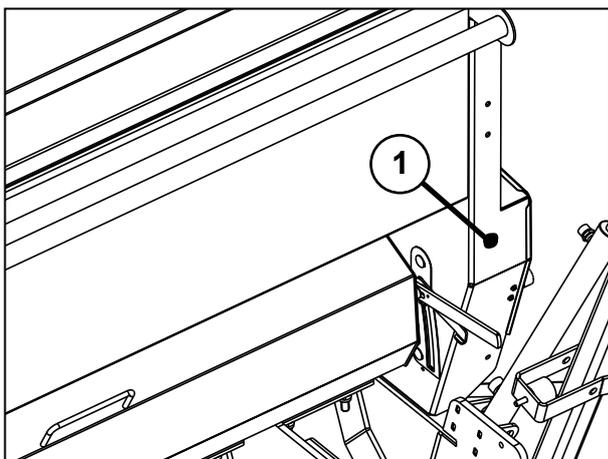
(Déverrouiller la rampe de semis des 2 côtés et la basculer vers l'avant et déposer les augets sur la rampe, remettre en position d'origine après contrôle – verrouiller les augets en 12.1/1 et 12.1/2).



12



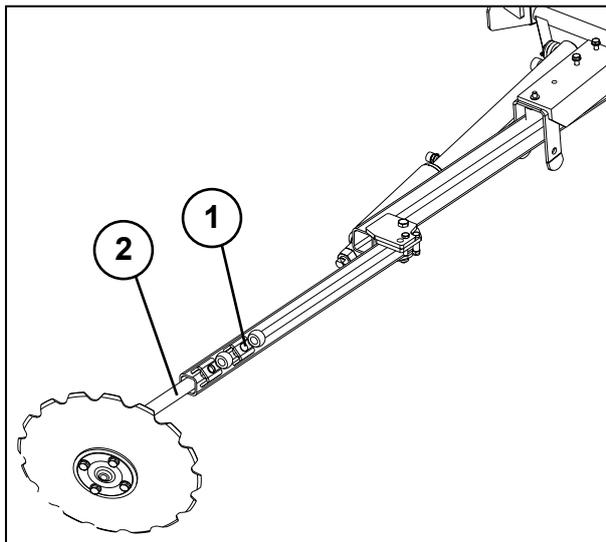
12.1



12.2



Le processus de torsion est décrit de plus près dans les instructions résumées et instructions de service de la commande Artemis II ou Wizard.



13

6. Traçoir

Les traçoirs à disques se règlent par rapport au milieu du tracteur. Réglage : basculer les traceurs en position de travail. Régler le point de levage des disques (**13/1**) par rapport au milieu du tracteur ; (dépendant de la largeur de travail et de l'écartement entre rangs du semoir en cas de marquage dans la trace de roue.

Le basculement des traçoirs s'effectue via un sélecteur de circuit hydraulique au semoir. Un distributeur S.E. au tracteur est nécessaire pour cela.

L'accord précis s'effectue par le déplacement du dispositif de marquage.

Trace au milieu du tracteur (**13/1**), distance à partir du soc extérieur:

$$\frac{\text{Largeur de travail} + \text{écartement rangé}}{2} = A$$

Exemple : 3 m largeur de travail (B = 300 cm)
12 cm écartement rangé (R = 12 cm)
170 cm voie du tracteur (S = 170 cm)

$$\frac{B + R}{2} = \frac{300 + 12}{2} = 156 \text{ cm} = A$$

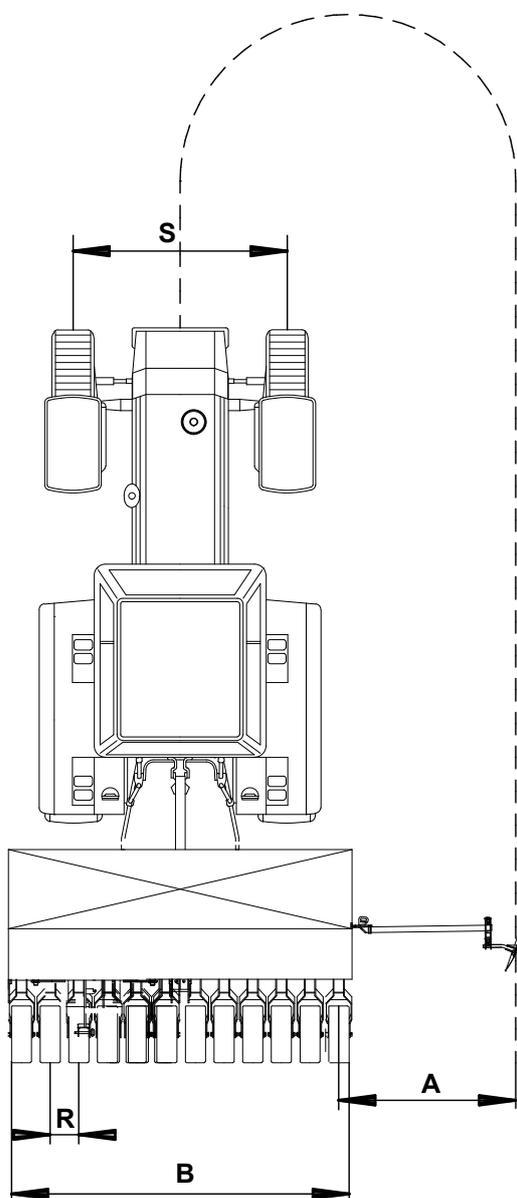
En déplaçant l'axe des disques (**13/2**), le disque peut avoir plus ou moins d'emprise en fonction des conditions du sol

Les traceurs s'inversent au bout des champs avec un distributeur S.E. du tracteur

... En fin de champ, distributeur position « Montée » - les deux traceurs sont relevés.

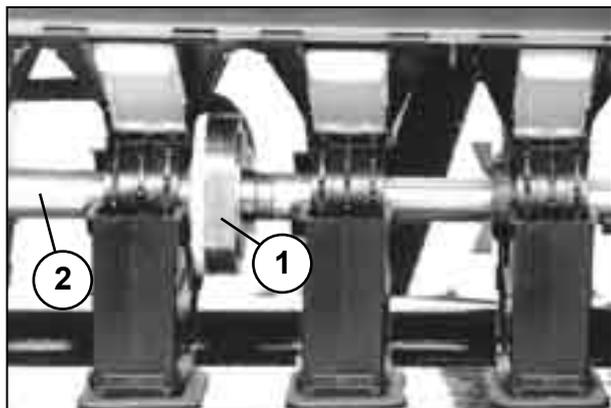
... En début de champ, distributeur position « Descente » - en travail, distributeur toujours en position « Descente » (flottante).

Au transport, relever et verrouiller les traceurs (**8.1/2**).



13.1

7. Marquage des passages



14

Lors de « l'aménagement des passages », les disques de marquage de passages signalent derrière la herse de semence la trace du passage. La commutation se produit automatiquement.

Les disques sont à régler en fonction de la largeur de la trace de passage et de « l'emprise » dans le sol (**14.1/1**).

Pour le transport, relever et bloquer le marqueur à disque (**14.1/2**).

Pour la position de travail, débloquer la position de verrouillage supérieure.

L'impulsion pour le réenclenchement de la commutation électronique des passages s'effectue (sur la fourrière) lorsque la machine est relevée.

7.1 Marquage des passages en emploi

En bordure de champ (traceurs abaissés côté parcelle), régler le nombre de passages sur le chiffre correct du début, par ex. sur 2 pour cadence 3 et 4.

Le transfert automatique est effectué par des capteurs, par ex. lors de l'inversion des traceurs.

En cas de cadences de jalonnage symétriques avec chiffres pairs, on commencera en bord de champ par une demi-largeur de travail du semoir en lignes ; pour ce faire, la moitié de machine peut être débranchée – retirer la fiche dans le centre de l'arbre de distribution.

Si l'épandeur d'engrais est équipé de coupure de rampes, on pourra débuter également en bord de champ avec toute la largeur de travail et le jalonnage.

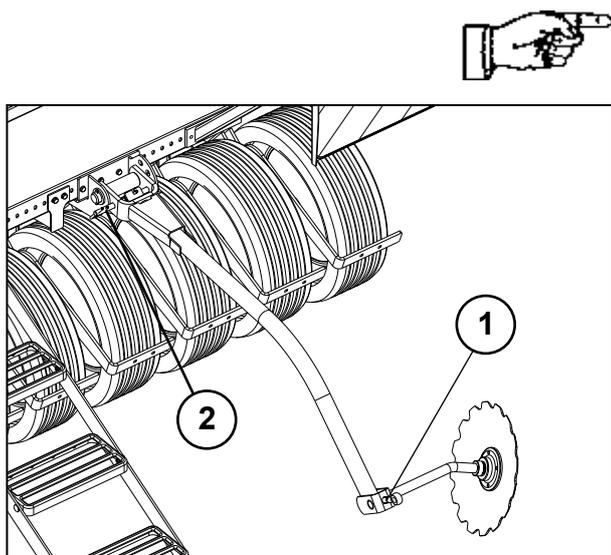
Par trace de roue, on peut fermer 2 ou 3 roues distributrices (grâce à commutateur magnétique / l'électrovanne **14/1+2**).

Le « débrayage » intervient lorsque l'électroaimant d'attraction est mis sous tension. On pourra ainsi, en cas de dérangement électronique par exemple, poursuivre le travail avec le nombre complet de rangées. (En cas de besoin, les trappes pourraient alors être fermées.) Dans le cas de jalonnages asymétriques, le débrayage a lieu respectivement sur une seule trace de roue unilatérale, à deux passages en sens contraire. L'aimant non-utilisé de la courbe extérieure devra donc être désactivé en débranchant l'accouplement, en fonction du sens de courbe choisi. (Attention : à la livraison de l'usine, les deux électroaimants d'attraction sont toujours branchés. On devra donc contrôler les aimants en fonction du choix de la cadence de jalonnage et du sens de l'avancement!)

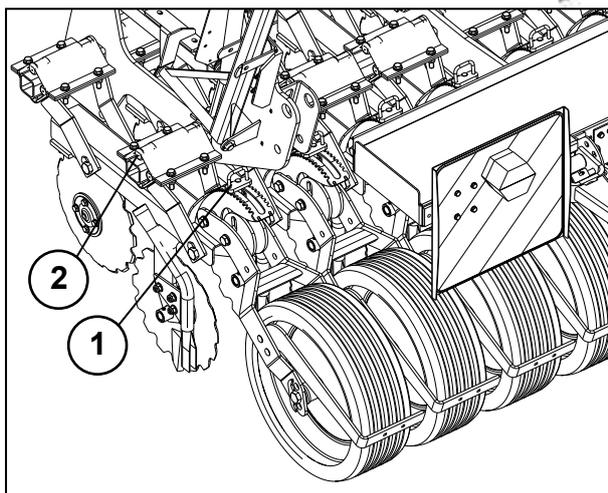
Si on ne doit faire aucun jalonnage, mais que la surveillance électronique est active, sélectionner la cadence « 0 ».

(Réglage de la cadence du jalonnage : voir Annexe A, chap. 5.1.1). Les informations actuelles restent en mémoire, si bien que l'on pourra reprendre le jalonnage à la bonne cadence, par exemple après une interruption du travail. Après une interruption prolongée des semis, contrôler le jalonnage et surtout le montage libre des bagues d'entraînement (**14/2**) sur l'arbre de distribution.

(Pas de coincement dû aux enrobages ou poudres de traitement des semences.)



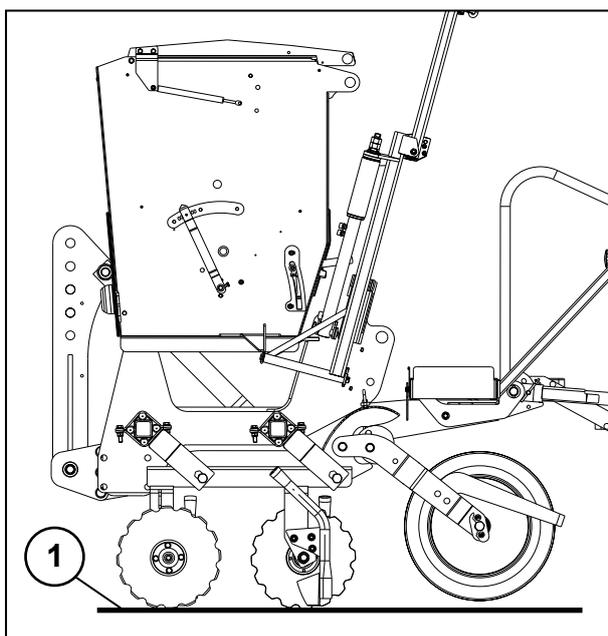
14.1



15.1

8. Rampes de semis

Réglage de la pression du soc : La pression du soc est d'un ordre de grandeur fixe. Elle est obtenue par la proportion du poids de la machine qui est transmise par le nombre de socs et de roues plombeuses. Les éléments de socs à guidage par parallélogramme peuvent se déporter vers le haut. Les différents socs à disque reposent sur des éléments en élastomère à suspension (15.1/2).

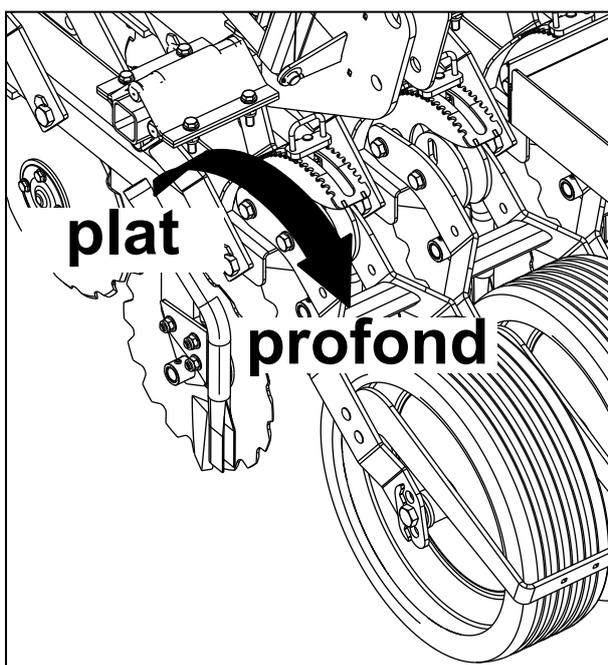


15.2

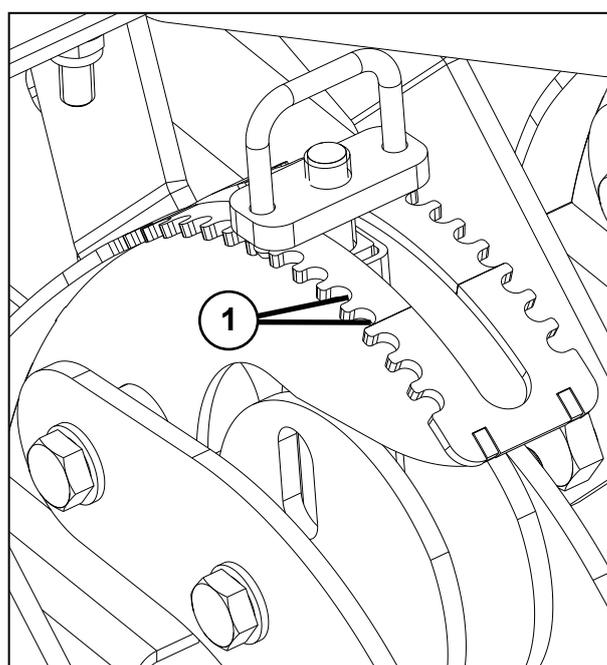
8.1 Ajustage : profondeur de semis / roue plombeuse

Tout d'abord, ajuster les roues plombeuses selon profondeur désirée – réglable à excentrique (seize fois autant), fixer dans le gabarit (15.1/1).
- pour faire cela, ajuster également toutes les roues plombeuses.

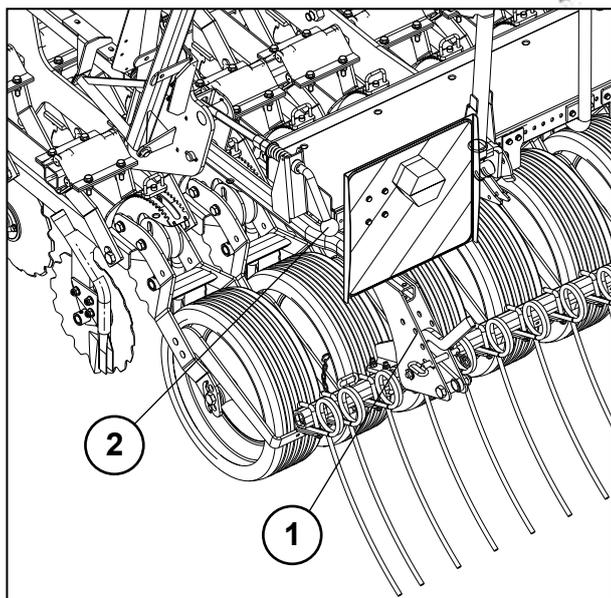
... pour profondeur de « semis conventionnel », ajuster les roues plombeuses au niveau de disques (15.2/1) sur une surface plate. (4^{ème} ou 5^{ème} trou 15.4/1) Corriger éventuellement la profondeur de semis en cas de l'emploi en champ (via excentrique dans le gabarit 15.1/1).



15.3



15.4



16.1



9. Herse

L'inclinaison de la herse à suspension montée sur la « MegaDrill » est ajustable en déplaçant le boulon de la plaque perforée (16.1/1).

La pression de service et le réglage en hauteur s'effectuent à la broche suspendue (16.1/2).

La position normale de l'angle de la herse sur des sols bien mottés devrait être de 45°.

- Sur des sols lourds, mettre les dents en position plus verticale.
- En cas de quantités élevées de paille et de mulch, régler les dents en position plus planes = risque d'engorgement faible.

Le boulon doit toujours être fixé en dessous du support de herse (16.1/1). Une herse ajustée de manière trop rigide ne pourrait pas se déporter lors de l'abaissement de la machine.

La position verticale des dents de herse est prévue pour le transport.

(cf. position de transport)

10. Conseils d'utilisation

- Adapter le semoir au tracteur avec peu de jeu latéral au niveau des bras de relevage et en position horizontale (bord supérieur de la trémie / avec troisième point).
- Régler le relevage hydraulique en « position flottante » : le relevage hydraulique et le distributeur pour les traceurs.
- Baisser le semoir tout en avançant afin d'éviter tout risque de bourrage au niveau des socs.
- Adapter la vitesse d'avancement aux conditions de travail, de sorte que la semence soit déposée à profondeur régulière (dans de bonnes conditions en utilisation solo jusqu'à 12 km/h).
- Vérifier les réglages – comme le contrôle à poste fixe : position des trappes, des linguets, du variateur de vitesse (verrouillage des augets à la verticale).
- Au début du semis, et ensuite régulièrement et périodiquement, vérifier que tous les socs sèment (qu'il n'y a pas de bourrage).
- Des dépôts d'enrobage peuvent modifier l'écoulement de la semence ; par mesure de sécurité, un nouveau contrôle à poste fixe après environ 2 remplissages de trémie s'impose.
- Vérifier le réglage des traceurs et son système d'inverseur ; de même que le rythme de jalonnage avec l'arrêt des roues à ergots des rangs jalonnés.
- Remplir la trémie uniquement après avoir attelé le semoir, le dételer uniquement après avoir vidangé la trémie (risque de basculement).
- Veiller à ne pas laisser pénétrer des corps étrangers (reste de papiers, fixation des sacs) dans la trémie lors du chargement).
- Fermer le couvercle de la trémie.
- Contrôler le niveau de remplissage et la répartition de la semence.
- Au travail, relever la marche basculante de la passerelle.
- Vu la réaction de la semence (enrobage) aux conditions d'humidité, vidanger la trémie avant une interruption prolongée.

Attention : les enrobages sont toxiques!



11. Entretien

Travaux d'entretien : il est impératif de toujours débrayer la prise de force du tracteur et d'arrêter le moteur du tracteur!

Procéder aux travaux d'entretien, l'appareil posé sur le sol!

Attention : un appareil relevé doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil!

Avant toute intervention sur l'hydraulique, veiller à retirer la pression du circuit!

Respecter la réglementation concernant les huiles usagées ! (Huile hydraulique sur base de huile minérale.)

Vérifier régulièrement le serrage de l'ensemble des boulons ; il est particulièrement important d'effectuer un resserage de tous les boulons après les 8 premières heures de travail.

Graisser toutes les 50 heures les roulements des disques traceurs et marqueurs de prélevée (graisse à usages multiples sur base de lithium).

Huiler l'entraînement par chaîne.

Vérifier que les bagues des roues doseuses de jalonnages ne soient pas grippées (**14/2** – jalonnage).

(Ne pas huiler l'arbre de distribution, ni les tubes de descente.)

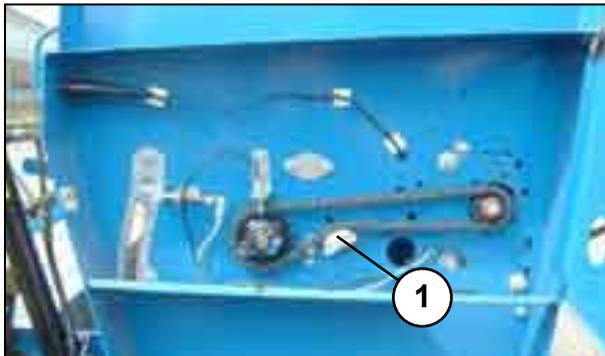
Retendre les chaînes d'entraînement (**17.1/1**).

Maintenir les disques des socs monodisques propres.

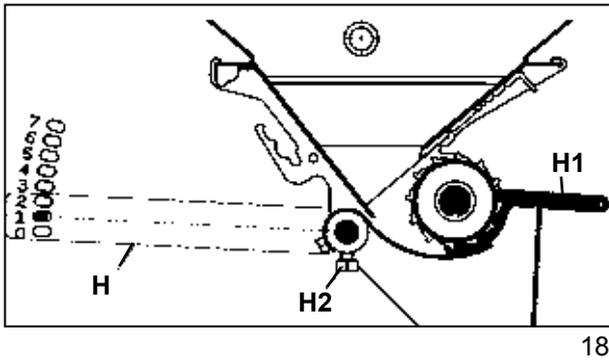
Contrôler régulièrement les conduites du circuit hydraulique et changer si endommagées ou fragilisées (liste des pièces de rechange). Les conduites sont soumises à une altération naturelle, la durée d'utilisation ne devrait pas dépasser 5 à 6 ans. Lors du nettoyage, ne pas maintenir le jet d'eau (surtout en cas de haute pression) sur les composants électriques (par ex. électroaimants, raccords de câbles) et sur les roulements (par ex. roulement des entraînements à socs monodisques).

Réparer les endommagements de la peinture.

Nettoyer le clavier d'« Artemis/Wizard » avec un chiffon doux et un produit nettoyant domestique non agressif ; ne pas immerger le boîtier dans un liquide!



17.1



Contrôle des linguets:

À la mise en route, contrôler à l'aide du gabarit (18/H1) la position de l'ensemble des linguets. Pour cela, mettre les linguets (18/H) en position « 1 » et tourner l'arbre de distribution de sorte que la rainure d'entraînement soit vers le bas.

Basculer le gabarit de haut en bas à côté de la rangée centrale, entre la roue à ergots et le linguet. L'encoche du gabarit doit reposer sur l'arête du carter de distribution.

Il ne doit pas y avoir de jeu entre le linguet et le gabarit. Si nécessaire, modifier la position du linguet en desserrant la vis (18/H2). Il faut bien resserrer la vis.



Démontage de l'arbre de distribution:

Ouvrir les trappes.

Desserrer la vis de la bague et coulisser la bague (18.1/1). Tourner l'arbre de distribution de sorte que l'assemblage par glissière à droite soit à l'horizontale.

Tourner les paliers (18.1/2) vers la droite (90° ; presser le dispositif de verrouillage) et les coulisser vers la gauche.

Retirer l'arbre sur la derrière. (Montage dans l'ordre inverse : insérer les paliers, tourner vers la gauche (90°).)

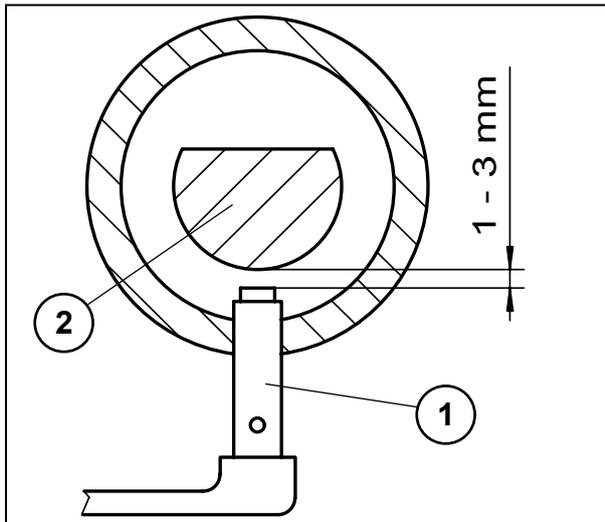
Repositionner la bague (18.1/1) « sur » l'accouplement.



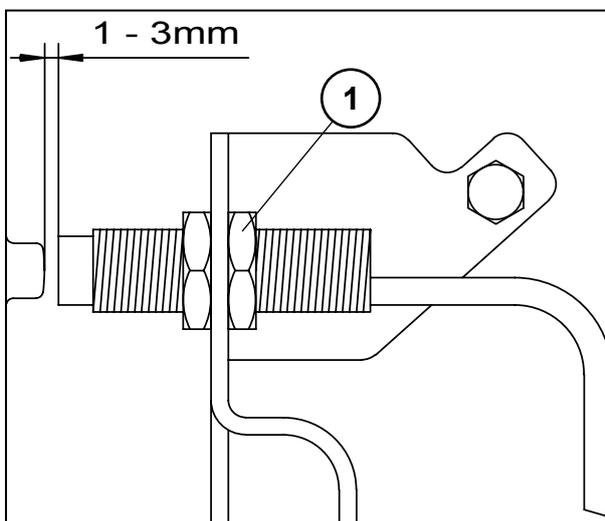
Lors de travaux de soudure sur la combinaison, du rechargement de la batterie du tracteur ou du branchement en parallèle d'une 2^{ème} batterie (problème de démarrage), il faut débrancher le boîtier électronique.



19



19.1



19.2



19.3

12. Réglage des sondes

Les sondes inductives sont réglées à une distance de 1 à 3 mm (19.1 et 19.2).

Procéder de la manière suivante pour le réglage du capteur (19.1/1) : effectuer une rotation de l'arbre (19.1/2) de manière à ce que l'encoche de l'arbre ne soit pas située sur le trou taraudé de la sonde. Faire tourner la sonde jusqu'à l'arbre à la main, puis effectuer trois tours et demi en arrière, contrer avec l'écrou (19.2/1).

La sonde est munie d'un contrôle de fonctionnement (diode électroluminescente), ainsi s'affiche le « fonctionnement de la sonde » lors d'un réglage de correction ou une mise en marche d'essai.

Nettoyer le boîtier de l'ordinateur avec un chiffon doux et un produit nettoyant domestique non agressif (ne pas utiliser de dissolvant).

Ne pas immerger le boîtier dans un liquide !

En cas de travaux de soudure sur le tracteur ou sur un outil attaché et lors du raccordement d'une deuxième batterie (auxiliaire de démarrage), débrancher les connexions au boîtier électronique.

En raison des propriétés hygroscopiques de la semence (y compris des produits désinfectants), vider le réservoir de semence y compris les roues de dosage avant une interruption prolongée du travail.

Observer que les produits désinfectants sont irritants et nocifs. Protéger les parties sensibles du corps comme les muqueuses, les yeux et les voies respiratoires. Ne pas laisser sécher de terre sur les socs. Graisser régulièrement les roulements à l'aide de bouchons graisseurs – toutes les 100 heures.

Stationner le « MegaDrill » une fois nettoyé, les socs et disques de trace protégés contre la corrosion dans un hanger sec.

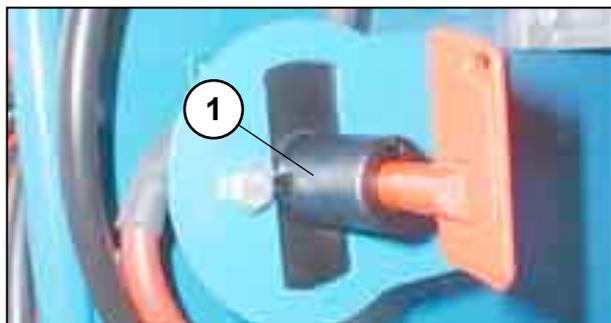
Protéger le boîtier électronique (avec les câbles des outils) de l'humidité et entreposer dans un endroit sec.

Fermer la prise de courant du faisceau de câbles d'alimentation (protéger éventuellement de la poussière en l'enveloppant).

Contrôler régulièrement les conduites du circuit hydraulique et changer si endommagées ou fragilisées (liste de pièces de rechange). Les conduites sont soumises à une altération naturelle, la durée d'utilisation ne devrait pas dépasser 6 ans. Lors du nettoyage, ne pas maintenir le jet d'eau (surtout en cas de haute pression) sur « les roulements ».

13. Radar

Le radar fournit au contrôle les composantes relatives au parcours. La saisie du parcours s'effectue sans contact.



20

14. Alimentation de courant

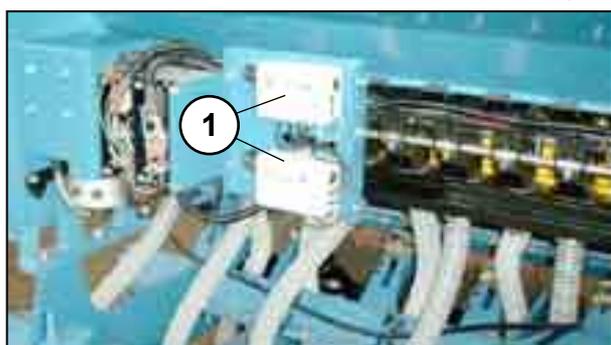
Le courant de fonctionnement est fourni par la batterie du tracteur ; le faisceau de câble d'alimentation – y compris les fusibles principaux, les commutateurs principaux (20/1) et prise de courant sont installés sur le tracteur.



20.1

15. Fusibles

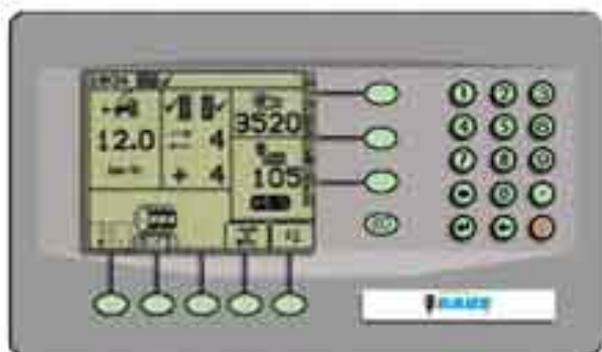
Vision d'ensemble des fusibles		
Lieu d'installation	Description fusible	Réf. Rabe n°
Faisceau de câbles d'alimentation (20.1/1)	Fusible plat autom. 20 A	9012.14.34
Passage (20.2/1)	Fusible plat autom. 10 A	9012.14.10



20.2

16. Terminal de traitement

L'utilisation du terminal de traitement (20.3) est décrite en détail dans la notice d'instruction d'Artemis II. Un résumé de la notice d'instruction d'Artemis II est décrit dans la brève instruction d'Artemis II.



20.3

L'utilisation du terminal de traitement (20.4) est décrite dans la notice d'instruction de la commande Wizard.



20.4

17. Vérification de la précision de semis du semoir avec roue de dosage électrique

Règle n° 1

Le processus de torsion électrique et le processus de torsion manuelle avec la roue à béquille doivent toujours conduire à des valeurs de torsion identique.

(Seules de minimes variations sont admissibles)
(Possible uniquement sur des machines avec roue à béquille)

Règle n° 2

Le réglage électronique du compteur ha doit tenir compte de la largeur de travail de la machine.

Règle n° 3

Le processus de torsion ne peut s'effectuer que lorsque le passage de roues n'est pas connecté.

Règle n° 4

Le processus de torsion ne peut s'effectuer que lorsque l'excédent n'est pas connecté.

Règle n° 5

Sélectionner le réglage souhaité pour la roue de dosage et la trappe de plancher.

Règle n° 6

Utiliser une balance homologuée (balance domestique). Ne pas utiliser de balance à ressort ou de peseuse à sac.

Seul le respect des points ci-dessus garantit une précision d'épandage optimale.

18. Conseils pratiques d'utilisation

- Préparer la configuration de travail : ameublisser, outils de préparation du sol, traçoir, réglage des passages, marquage des passages.
- Vérifier les réglages (comme l'essai de torsion) : position des roues de dosage (roue à grosses cannelures bloquée si utilisation de roue à petites cannelures), trappe de plancher, volet de torsion, réglage de la quantité de semence.
- Connecter l'électronique, vérifier le rythme des passages, réglage de position pour le premier parcours.
- Avant le commencement du semis, vérifier l'engorgement éventuel de tous les socs, réaliser ensuite un contrôle régulier.
- Contrôler la profondeur de semis.
- Adapter la vitesse de conduite à la qualité du travail, afin d'assurer l'uniformité du lit de semis.
- Vérifier pendant le remplissage qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le réservoir (restes de papier, étiquette de sac). Maintenir fermé le couvercle du réservoir pendant le travail. Surveiller le niveau (indicateur de quantité restante).
- Vider le réservoir de semence y compris le dosage en raison des propriétés hygroscopiques de la semence (produits désinfectants également) avant une interruption prolongée du travail. Observer que les produits désinfectants sont irritants et nocifs !
- Vidange de fond : voir vidange.

19. Attention / Transport

Mettre l'outil en position de transport; vérifier l'aptitude au transport.

Il est interdit de rester sur l'outil pendant le transport ou dans des zones dangereuses.

Des outils tractés de plus de 3 t sont soumis à l'obligation de permis d'exploitation ; au-delà de 3 de charge d'essieu, ils doivent être équipés d'un dispositif de frein.



La vitesse maximale est de 25 km/h ou de 40 m/h selon le permis d'exploitation.

Adapter la vitesse de circulation aux conditions des routes et des chemins;

Attention sur les pentes et dans les virages ! Tenir compte du centre de gravité!

Observer le code de la route (StVZO). Les normes du code de la route précisent que l'utilisateur est responsable de la sécurité de l'assemblage du tracteur et de l'outil pendant des trajets sur la voie publique.



Les outils de travail ne doivent pas gêner la sécurité de conduite du convoi. L'outil tracté ne doit pas entraîner le dépassement des charges admissibles des essieux du tracteur, du poids total admissible et de la résistance des pneus (par rapport à la vitesse et à l'air comprimé). La charge de l'axe frontal doit supporter au moins 20% du poids à vide du véhicule afin de garantir la sécurité de manœuvres.



La largeur de transport maximale autorisée est de 3 m. La longueur du convoi ne doit pas excéder 18 m.

Si les dimensions maximales admissibles doivent être dépassées, une autorisation spéciale est nécessaire.

Sur le pourtour de l'outil, aucun élément susceptible de représenter un danger pour la circulation ne doit dépasser (§32 StVZO). S'il n'est pas possible d'y remédier à ce dépassement, les éléments doivent être recouverts et dûment signalisés. Des éléments de sécurité sont également nécessaires pour la signalisation des contours extérieurs des outils ainsi que la sécurité arrière – par ex. une plaque de sécurité de 423 x 423 mm à rayures rouges et blanches (rayures de 100 mm chacune, peintes en angle de 45° dans le sens extérieur / bas).

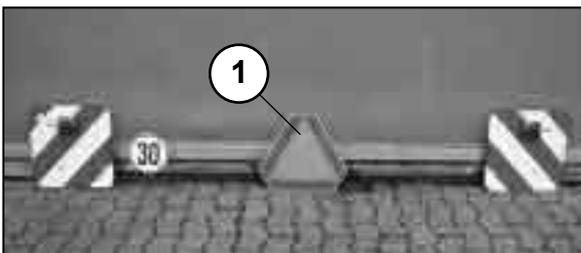


Des outils tractés ou des outils portés doivent circuler équipés de feux rouges arrière, de feux oranges latéraux et toujours avec un dispositif d'éclairage – même pendant la journée (des feux de gabarit lorsque l'outil excède 400 mm l'éclairage du tracteur).

RABE peut fournir à posteriori les bâches de sécurité nécessaires à la circulation sur voie publique.

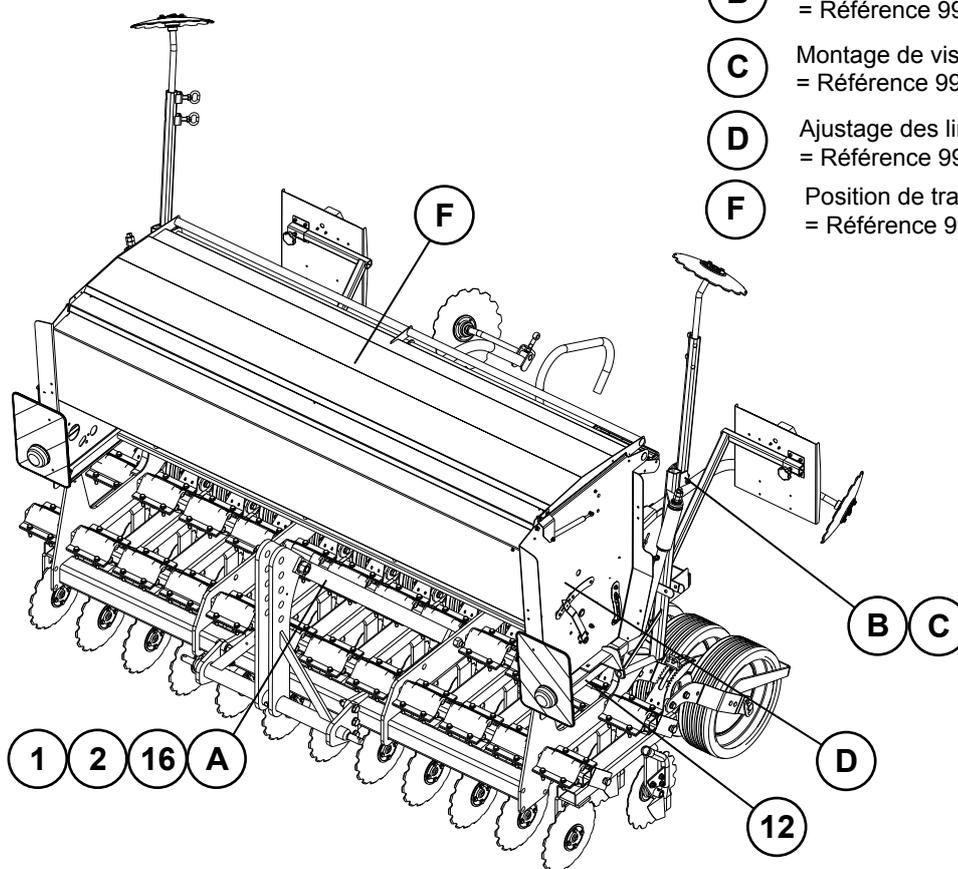
De même pour les attestations du centre de contrôle technique agréé (TÜV) nécessaires au permis d'exploitation.

Le triangle de signalisation (**22/1**) doit être installé au milieu de la machine pour la circulation sur voie publique en Pologne.



20. Dispositions des signaux d'avertissement sur l'outil

- A** Étiquette adhésive «Pression d'huile»
= Référence 9998.02.82
- B** Vis de cisaillement pour traceurs
= Référence 9998.02.42
- C** Montage de vis de cisaillement
= Référence 9998.02.43
- D** Ajustage des linguets
= Référence 9998.06.03
- F** Position de trappes pour «Semis»
= Référence 9998.02.31



Légende voir les signaux d'avertissement suivants!

